

## 61. QUESTION ECRITE

**du groupe UDC, par le député (suppl.) Bruno Perroud, concernant: quelle est la situation économique des vigneronns? (14.09.2012)**

Ces derniers mois, plusieurs articles de presse ont exposé les difficultés des encaveurs à écouler leur vin.

Différentes mesures ont été prises. Toutefois, celles qui demandent la réduction des quantités de production au m<sup>2</sup> pénalisent fortement les vigneronns dans le seul but d'offrir des parts du marché aux vins étrangers et d'éviter de remettre en cause la libre importation de ces vins étrangers.

Pour mieux évaluer l'évolution des revenus de ces vigneronns valaisans, nous souhaitons connaître la variation des paramètres suivants par cépage, soit:

- le prix moyen de la vendange payé au producteur pour les années 1980 à 2011 pour les cépages chasselas, pinot noir, gamay, sylvaner et arvine
- l'évolution des quantités par m<sup>2</sup> livrés et livrables pour les années 1980 à 2011 pour les cépages chasselas, pinot noir, gamay, sylvaner et arvine
- le coût moyen de production de 1980 à 2011 pour les cépages chasselas, pinot noir, gamay, sylvaner et arvine.

Sion, le 14 septembre 2012  
(10h27)

Groupe UDC, par  
Bruno Perroud, député (suppl.)